CSE
ZONE DE PRODUCTION
SUD-EST

À vos côtés, toute l'année !

LES BRÈVES
CSE de mai 2023

Un constat !

La réalité de la politique sociale à la française se résume à une incapacité de sortir des modèles privilégiant la lutte et le rapport de force comme seul moyen de jauger l'expression d'une revendication légitime.
Nous pouvons facilement présager l'avenir…Vivons-nous un tournant dans la démocratie sociale ?

Osez la Vérité !

Nous sommes dans une transition qui va durer, avec des transformations colossales. Il est temps que l'entreprise redonne un sens au mot Respect - respect du cheminot, respect du travailleur… - en osant dire la Vérité aux cheminots…
Stop au maintien de l'ignorance du collectif et de ses représentants.
Stop au mépris instauré par l'entreprise envers ses salariés en embellissant tous ses projets impactant la QVT des cheminots et leur vie familiale.

Osez dire la Vérité…

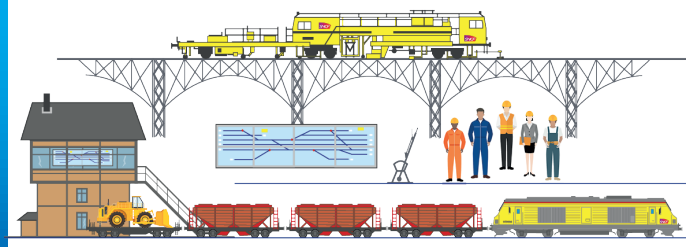

UNSA-Ferroviaire
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Journal des CSE de SNCF Réseau

À vos côtés, toute l'année !

CSE ZP SE

Une perte de l'identité de SNCF Réseau et du monde cheminot !

Les réorganisations incessantes depuis 2001 se multiplient telle la Faucheuse qui passe et repasse, ne laissant rien sur son passage !
La mémoire professionnelle et la transmission de l'excellence technique se sont perdues.
Des savoir-faire passés, de la rigueur et des spécificités professionnelles propres au terrain ferroviaire cessent d'exister malgré nous, et l'entreprise, seule, en est la responsable.

NAO 2023

L'UNSA-Ferroviaire apportera une attention particulière à ceux que les NAO précédentes ont laissés pour compte.
L'inflation est la même pour tous et à tous les niveaux !
Pour l'UNSA-Ferroviaire, « le temps des salariés » est arrivé !
L'entreprise se doit de reconnaître le travail des cheminots.
Les salariés et l'UNSA-Ferroviaire ne comprendront pas que cette année, la SNCF ne reconnaisse pas leur travail en n'en partageant pas les fruits avec eux.

Le CSE de mai en bref !

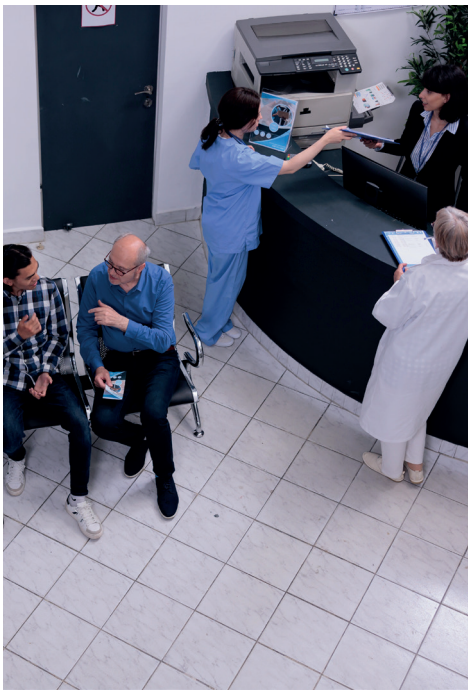

Un bilan annuel de la médecine du travail sur toute la Zone de Production Sud Est a été présenté.
Le corps médical lance des alertes pour l'avenir : comment maintenir un suivi médical de qualité si l'étendue de la zone géographique de chaque médecin ne cesse d'augmenter ? Le corps médical est en difficulté (manque de personnel infirmier ou médecin du travail, manque de temps…), avec de plus en plus d'agents qui, à leur demande, souhaitent voir la médecine du travail pour s'exprimer sur leur mal-être au travail et ses conséquences.
Les situations anxiogènes se multiplient laissant le cheminot perplexe sur son avenir dans l'entreprise et, surtout, dans quelles conditions (réorganisations qui se multiplient, difficultés à supporter sur le long terme les horaires décalés par exemple, possibilités de reclassement de plus en plus rares, l'âge de la retraite qui recule, etc.).

La question est la suivante : est-ce que l'entreprise entend réellement toutes ces alertes, et surtout, que compte-t-elle faire pour y remédier ? Il faut agir et maintenant !

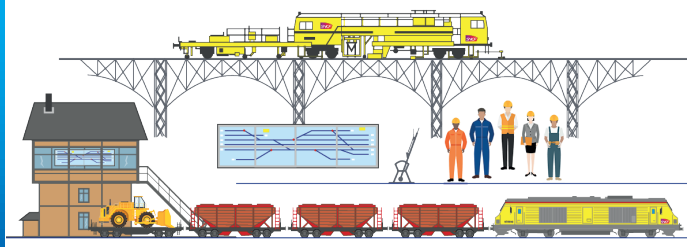

UNSA-Ferroviaire
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés, toute l'année !

CSE ZP SE

Mieux comprendre le FMD
et la prime de transport exceptionnelle : deux dispositifs NON CUMULABLES

Journal des CSE de SNCF Réseau

FMD

Pour qui ?

- Pour tout salarié sur le trajet domicile travail seulement, si utilisation d'un vélo classique/électrique ou covoiturage, et/ou utilisation d'un mode de transport « zéro émission électrique » (hormis scooters et voitures électriques de particulier).
- Au moins 5 fois par mois pour une distance supérieure à 2 km aller-retour par jour.
- Allocation de 400 € maximum (proratisée en fonction du nombre de mois d'utilisation en 2023 à partir du 1er avril).
- Versement à compter du 1er juillet (effet rétroactif au 1er avril le cas échéant). L'allocation FMD est exonérée de cotisations sociales (RDS/CSG) et d'impôt.
- Et en plus (si perception du FMD) => possibilité d'une aide à l'achat d'un vélo (montant de maximum 150 €, soumis à cotisations sociales et impôt sur le revenu) versée également à compter du 1er juillet sous présentation d'un justificatif.

Comment percevoir le FMD ?

- Sur le site de l'APF, en complétant en ligne un formulaire « Attestation sur l'honneur », dès le mois de mai.

Pour en savoir plus

Prime de transport exceptionnelle

Pour qui ?

- Pour tout salarié exerçant des fonctions de production en entité opérationnelle (autres fonctions non concernées), contraint d'utiliser son véhicule personnel pour ses trajets domicile-travail, sous condition de travailler régulièrement :
  - Soit en horaires décalés ou postés ;
  - Soit sur un lieu non accessible en transport en commun.
- Prime de 150 € versée en une seule fois : versement à compter du 1er juin. La prime est soumise à cotisations sociales et impôt sur le revenu.

Comment percevoir la prime de transport exceptionnelle ?

- En complétant l'attestation sur l'honneur à remettre à son N+1.

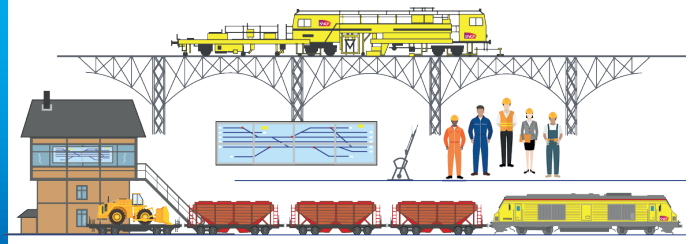

UNSA-Ferroviaire
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés, toute l'année !

CSE ZP SE

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

COLLÈGE EXÉCUTION TITULAIRE

ARNAUD THOMAS
EIC BFC

COLLÈGE EXÉCUTION SUPPLÉANTE

Émilie COCOROCCHIO
EIC Languedoc Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE TITULAIRES

JEAN-YVES BELLORGET
EIC BFC

DELPHINE CROS
EIC Languedoc Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE SUPPLÉANTS

PATRICE COULON
EIC Languedoc Roussillon

MARIE-LAURE VIVIER
EIC Alpes

COLLÈGE CADRE TITULAIRES

LIONEL BUZIO
EIC Alpes

ANNUNZIATA ANZALONE
Direction ZP Sud Est

GILLES VIOUGEAS
Direction ZP Sud Est

ÉRIC BELLIÈRES
Infrapôle Auvergne Nivernais

COLLÈGE CADRE SUPPLÉANTS

RAPHAËL NOGUERA
EIC PACA

EMMANUELLE CES
Infrapôle BFC

CYRILLE TIPHONNET
Infrapôle Languedoc Roussillon

MICHEL BOUCHEROT
EIV Bourgogne

Prochain CSE : 15 juin 2023

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

https://sncf.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx

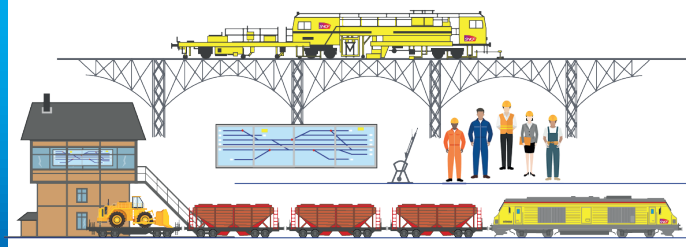

UNSA-Ferroviaire
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Journal des CSE de SNCF Réseau